

## UNE RENTRÉE BIEN MOROSE

**Les élections professionnelles d'octobre prochain se déroulent dans un climat très sombre, voire délétère. Le blocage du point d'indice et la hausse des prélèvements sociaux promettent une fin d'année 2011 encore plus difficile pour notre pouvoir d'achat.**

Pour la CFDT, les mesures annoncées dans le projet de loi de finances 2012 pour réduire les déficits publics, ne sont pas à la hauteur des enjeux. Très timide sur les niches fiscales mais très volontaire sur les économies budgétaires avec la suppression de 30 400 emplois publics supplémentaires en 2012, ce plan d'austérité n'est pas équitable, Les efforts demandés aux salariés sont sans commune mesure par rapport à ceux demandés aux entreprises et aux très hauts revenus.

La suppression du bouclier fiscal ne prendra effet qu'en 2013 sur les revenus de 2012. Quant à la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus, elle ne règlera ni le problème du déficit, ni les injustices de notre système fiscal. Cette contribution de 3 % rapportera relativement peu, alors qu'un taux de 10 % aurait été plus significatif.

Mais ne taxons pas trop les hauts revenus !

Faute d'une réforme en profondeur de l'impôt sur le revenu, les très hauts contribuables français continueront à bénéficier d'une fiscalité avantageuse, leur taux moyen d'imposition avoisinant à peine les 25 % bien que le dernier taux d'imposition du barème soit de 40 %.

**Face à ces injustices, la CFDT restera mobilisée afin de vous défendre et de défendre, partout, les principes d'une réelle équité sociale.**

**Le 20 octobre 2011, rejoignez-nous, afin de peser dans ce combat. ■**

**Dernière minute**

**8<sup>ème</sup> échelon de la catégorie C**

Au CTPM du 3 octobre 2011, le secrétaire général a annoncé que le décret devrait être publié prochainement... pour les agents de statut Finances publiques ! ■

Page 1

Édito

• Une rentrée bien morose

Dernière minute

• Catégorie C: 8<sup>ème</sup> échelon

Page 2

**Administration Centrale**

• Vers une gestion RH déshumanisée ?

• Les restaurants de Bercy en travaux

• Service des achats de l'État : une situation très inquiétante

**Brèves**

• MANIFESTATION du 11 octobre

• Attachés d'administration : principalat 2011

Page 3

**Fonction publique**

• Égalité Hommes-Femmes dans la Fonction publique : On est loin du compte !

• Rémunérations : la colère monte

• Élections aux CT : la CFDT mobilisée pour la Fonction publique

Page 4

Les enjeux du scrutin

### **BERCYlien**

Directeur de la Publication

Christiane JOHO

Comité de rédaction

Marie-Claire AUTIER

Daniel BARRIÈRE

Christian CHAMOREAU

DIRECCTE - Écoles

Albert AMBOISE

Patrick CROSNIER

## Vers une gestion RH déshumanisée ?

Le Centre de Services partagé de Ressources Humaines (CSRH) mis en place en 2012 aura vocation à répondre aux exigences organisationnelles imposées par l'ONP (opérateur national de paye). Cette organisation mutualisée sera chargée d'assurer la gestion administrative et la paye des agents au sein d'une seule entité. Ainsi la plate-forme RH des services centraux de Bercy intègrera également la RH de la DGCCRF.

Le calendrier de mise en œuvre est très contraint : fin de l'année, y compris la définition des postes. Une cellule "contacts" est créée dont la CFDT a demandé qu'elle ne soit pas un centre d'appel téléphonique comme pour l'informatique ! La Mission de suivi personnalisé et des parcours professionnels (MS3P) est préservée car placée auprès du sous-directeur RH. L'organigramme qui a été présenté aux organisations syndicales est susceptible d'évolution... à la marge. Un protocole garantissant la rémunération et le déroulement de carrière des agents a été soumis à l'avis des syndicats.

Les personnels les plus impactés qui rejoindront le département "administration-payé" devront devenir polyvalents puisqu'ils auront à suivre le "dossier de l'agent" dans son intégralité : recrutement, nomination, promotion, reclassement, mobilité, rémunérations, arrêts de maladie, etc. À ce titre, ils bénéficieront d'entretiens personnalisés conduits par le cabinet OMNIA (spécialisé dans l'organisation du travail) et les ergonomes du ministère. D'autres secteurs, devraient également être audités car interdépendants de ce nouveau département, mais cela n'est pas programmé.

Après avoir essuyé ces dernières années plusieurs réorganisations pour s'adapter à un nouvel outil informatique, MARHS, lequel sera remplacé à terme par SIRHius, nos collègues ont toutes les raisons de craindre que ce CSRH soit la réplique du CPF (centre de prestations financières). Les fonctions RH perdraient tout intérêt via une taylorisation induite par l'outil informatique !!!

Cerise sur le gâteau : tous les agents de DRH 2, sans exception, seront déménagés à l'Atrium au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, bâtiment dont le bail s'achèvera en décembre 2018.

Les agents concernés comme les bureaux RH des directions "utilisatrices", sont légitimement très inquiets. Au-delà de l'espace de dialogue ouvert sur ALIZE, la CFDT relayera vos avis et suggestions que vous lui enverrez. ■

## Les restaurants de Bercy en travaux

Ouverts depuis plus de 20 ans et suite aux alertes de légionellose, les restaurants Daumesnil et Diderot de Bercy vont subir des travaux de remise aux normes et en conformité très conséquents justifiant d'une fermeture en 2012 au minimum de 6 mois pour chacun. Il n'y aura à terme qu'une seule cuisine pour ces deux salles de restauration.

Outre la remise à neuf de l'ensemble des réseaux d'eau, d'électricité, de ventilation, d'extraction d'air... l'éclairage sera revu et les mobiliers changés. Le revêtement de sol sera également changé pour mieux absorber le bruit. Pour répartir les convives pendant les travaux, plusieurs solutions sont à l'étude : allonger les plages horaires d'ouverture et/ou ajouter des tables au restaurant Reuilly. (À SUIVRE...) ■

## SERVICE DES ACHATS DE L'ÉTAT : une situation très inquiétante

Les modalités de gestion des personnels au SAE sont de plus en plus alarmantes et conjuguent désormais un ensemble de caractéristiques qui devraient logiquement conduire l'administration à s'interroger.

Dans ce service, les méthodes de recrutement privilégient les contrats de consultants à très haut prix, tandis que les fonctionnaires sont poussés vers la sortie. Le management use de pressions de toutes sortes conduisant une partie non négligeable d'agents, toutes catégories confondues, à consulter le médecin de prévention. En outre, les personnels sont inquiets quant au plan de charge pour 2012 qui pourrait être partiellement délégué car, sur ce point, ils n'ont pas une visibilité satisfaisante sur les projets en cours.

Dans ces conditions, l'ambiance professionnelle particulièrement tendue devient de plus en plus anxiogène, notamment en matière de sécurité juridique..., le tout aggravé par des décisions individuelles qui pourraient faire craindre des pratiques discriminatoires.

Devant cette accumulation de problèmes, la CFDT demande une nouvelle fois que l'administration diligente un audit social sur les conditions de travail au SAE. ■

### MANIFESTATION 11 octobre 2011 République- Bastille

La CFDT, la CGT et l'UNSA appellent les salariés franciliens à manifester contre les mesures de rigueur injustes prises par le gouvernement cet été.

- Pour défendre l'emploi,
- pour soutenir le pouvoir d'achat,
- pour demander l'abandon de la taxation des mutuelles,
- pour une taxation des transactions financières,

**RENDEZ-VOUS  
mardi 11 octobre  
à partir de 13h30,  
place de la  
République.**

### Attachés d'administration : Principalat 2011

Alors que se déroulent les oraux depuis le 12 septembre, la note de service pour les nominations au choix (14 postes) a été envoyée à toutes les directions fin septembre, [leur demandant de faire leurs propositions pour le 4 novembre 2011, délai de rigueur.](#) ■

## ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE ON EST LOIN DU COMPTE !

**Présenté aux organisations syndicales de la fonction publique, le rapport Guégot sur l'égalité femme-homme dans la fonction publique est accablant.**

Les emplois occupés par les femmes reflètent une représentation traditionnelle du rôle de la femme. Elles sont largement majoritaires dans les métiers de service, de l'action sociale, de la santé et de l'éducation. Dans nos ministères économique et financier, les femmes représentent 58,3 % des effectifs.

Mais les femmes sont sous représentées dans les postes à responsabilité et ne sont plus que 21,4 % à occuper des emplois de direction dans les ministères économique et financier.

Enfin, des écarts de rémunérations persistent au désavantage des femmes, avec une progression de carrière plus lente que les hommes, et des indemnités de 20 % inférieures.

**Au cours des groupes de travail qui ont suivi, la CFDT Fonction publique a fait des propositions :**

- Suppression de l'obligation de mobilité géographique pour les promotions de grade ;
- Mise en place de formation qualifiante de proximité ;
- Valorisation de la promotion interne et de la RAEP ;
- Meilleure articulation entre vie privée et vie professionnelle, avec des chartes de gestion du temps, en prohibant les réunions avant 9h00 et après 18h00, en prévoyant les plannings...

**Nous attendons maintenant des propositions concrètes de la part du gouvernement. ■**

## RÉMUNÉRATIONS : la colère monte

**Comme on le sait, le gouvernement a décidé unilatéralement de ne pas augmenter les traitements dans la Fonction publique en 2011 et 2012.**

L'augmentation des prélèvements sociaux (une nouvelle ponction de 0,27 % au titre des cotisations retraites et une augmentation de la CSG-RDS de 0,08 %) conduira de fait à une baisse de la rémunération nette (sans compter vraisemblablement une augmentation des cotisations mutuelles). Il ne restera que la perspective d'un avancement d'échelon ou d'une promotion de grade pour voir une augmentation du pouvoir d'achat.

Certains collègues pourront néanmoins prétendre à la Gipa (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat). La plupart des personnels titulaires ou non, peuvent y avoir droit (pour les contractuels il faut avoir été employé de manière continue durant la période de référence (du 31 décembre 2006 au 31 décembre 2010).

Mais, compte tenu de son mode de calcul, seuls les collègues bloqués au sommet de la grille ou n'ayant pas eu de promotion ou encore une promotion inférieure à 8 ou 10 points d'indice au cours de la période de référence, la percevront d'ici la fin de l'année. ■

## ÉLECTIONS AUX COMITÉS TECHNIQUES toute la CFDT mobilisée pour la Fonction publique

**Après la signature des accords de Bercy en 2010, la signature du protocole de sécurisation des parcours des agents non-titulaires en 2011, la CFDT est aux côtés des agents publics pour dénoncer le gel des salaires et les suppressions d'emplois.**

*« Depuis cinq ans, la politique du gouvernement conduit ainsi les fonctionnaires à perdre le sens de leur mission. C'est dramatique pour eux, mais aussi pour les usagers. Ils ont le sentiment que le budget de l'État passe avant le service public... C'est un sentiment d'inutilité et de déconstruction du service public qui leur est devenu insupportable. »*

(F. CHÉRÈQUE, *Libération* du 30/09/11).

Forte de sa place dans l'ensemble de la fonction publique ainsi qu'à l'administration centrale des ministères économique et financier, la CFDT entend bien faire vivre sa conception d'un syndicalisme réformiste et qui s'engage. ■

**LE 20 OCTOBRE 2011**

**VOTEZ ET FAITES VOTER CFDT !**



## les enjeux du scrutin

### les compétences des comités techniques

Les comités techniques se prononceront sur toutes les questions collectives liées aux conditions de travail des personnels :

- > l'organisation et le fonctionnement des directions, services ou établissements ;
- > la gestion prévisionnelle des effectifs ;
- > les règles statutaires ;
- > la politique indemnitaire ;
- > les évolutions des méthodes de travail et leurs conséquences sur les personnels ;
- > l'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes les discriminations.

### des instances élues par tous les personnels

- > l'ensemble des personnels, titulaires, stagiaires et contractuels de droit privé et public éliront leurs représentants aux Comités techniques ministériel, d'administration centrale et, pour certains, au CT spécial de leur service.
- > seules les organisations syndicales qui obtiendront au moins un siège dans chacune des instances seront représentatives et participeront aux discussions et aux négociations avec l'employeur.

### la négociation : une nouveauté pour la Fonction publique de l'État

- > la place de la négociation est renforcée par la loi du dialogue social, puisque la notion d'accord majoritaire est mis en place dans la Fonction publique de l'État.
- > pour qu'un accord soit valable, il faudra à terme qu'il soit signé par une ou des organisations qui représentent plus de 50 % des voix.
- > le syndicat CFDT de l'administration centrale s'inscrit depuis longtemps dans cette logique de dialogue, de négociation et de résultat. Comme pour l'accord sur le télétravail, la CFDT saura prendre ses responsabilités.

**LE 20 OCTOBRE 2011**

**VOTEZ ET FAITES VOTER CFDT !**

SPACEF - SYNDICAT CFDT Centrales Finances  
Bâtiment Necker – Télédéc 704 – 120, rue de Bercy – 75572 PARIS CEDEX 12  
Courriel : [syndicat-cfdt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:syndicat-cfdt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr)  
Site internet : <http://www.cfdt-finances.fr/-Centrales-.html>